

BOIS COLOMB

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros
Siège social : 540 Chemin de Pré Colomb, 69870 LAMURE SUR AZERGUES
En cours d'immatriculation au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE

Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAMURE SUR AZERGUES du 1er mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : BOIS COLOMB
Siège : 540 chemin de pré Colomb, 69870 LAMURE SUR AZERGUES
Durée : quarante-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Le débitage et le sciage du bois, L'achat revente de bois, L'abattage, l'élagage et le débardage, La réalisation de travaux forestier et plus généralement des activités de sylvicultures. La prestation de service agricoles, La mise à disposition et le prêt de main-d'œuvre agricole au profit d'exploitations, d'entreprises ou d'organismes professionnels, La location de matériel agricole et sylvicole, Toutes les activités liées à la production d'énergie solaire via l'utilisation de panneaux photovoltaïques. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. TRICHARD Benoît, demeurant 341 rue centrale - 69870 GRANDRIS La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VILLEFRANCHE-TARARE.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Société Anonyme au capital de 7 399 008 €
Siège Social : 23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07
RCS Lyon B 062 500 368

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance des tiers la nomination à son Conseil d'Administration de Monsieur Rémy Cernys, 26 montée des Ecoles, 07340 St-Jacques-d'Atticieux, en tant que représentant permanent de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne Rhône Alpes, 10 Impasse Saint Exupéry, 42160 Andrézieux-Bouthéon, à compter du 3 mars 2026, en remplacement de Monsieur Remi Gandy.
Le Président du Conseil d'Administration

Michel Marie Maurice PYOT et Bénére Florent, demeurant à JULIENAS (69), 2737 Rte de Vaux, mariés à JULIENAS (69), le 25/08/2018, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial en apportant des biens à la communauté.

Suivant acte reçu par Me Christèle DELAYAT-DUTHY, notaire à LA CHAPELLE DE GUINCHAY, le 10 avril 2026.

Oppositions seront reçues en l'étude du notaire susnommée dans les 3 mois de la parution des présentes par LRAR ou acte d'huissier de justice.

Pour insertion unique
Me Christèle DELAYAT-DUTHY

**COFORET**

(société coopérative agricole à capital variable agréée sous le n° 11501)

CONVOCACTION

La coopérative forestière COFORET, à Lamure-sur-Azergues 69870, convoque ses cinq assemblées de section :

- **Massif Central** : 05 mai 2026 – Casino Golden Palace - 1 Rue des Tilleuls, 42440 Noirétable
- **Drôme - Ardèche** : 06 mai 2026 à 9h30 – Domaine du Golf d'Albon – 410 route de Senaud 26140 Albon

- **Alpes** : 12 mai 2026 à 9h30 – CFFPA Savoie-Bugey - Reinach - 1031 Av. Charles Albert, 73290 La Motte-Servolex

- **Ain-Rhône** : 19 mai 2026 à 9h30 – Maison de l'Europe à Cublize - Le Bancillon - Entrée digue – Lac des Sapiens 69550 CUBLIZE

- **Bourgogne - Franche-Comté** : 21 mai 2026 à 9h30 – Lycée des métiers du Bois - 67, rue de Strasbourg 39330 Mouchard

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour :

1. PRÉSENTATION DES POINTS QUI SERONT EXAMINÉS EN ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ORDINAIRE.

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée plénière ordinaire du 19-06-25

- Rapport d'activité

- Compte rendu financier et rapport du Commissaire aux Comptes

- Rapport du conseil d'administration

- Présentation des résolutions

- Questions diverses

2. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ORDINAIRE

Les associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date fixée pour l'assemblée de section, de prendre connaissance, au siège de la coopérative à Lamure sur Azergues, et à l'adresse mentionnée dans la convocation, de tous les documents qui seront présentés en assemblée.

SAS MJP

Société par actions simplifiée
Au capital de 604 776,00 euros
Siège social : 1526 Route de la Richaudière
69440 CHAUSSAN
RCS LYON - 101 968 832

Augmentation du capital social

Suivant décisions en date du 20 mars 2026, l'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 603 776 € pour le porter de 1 000 € à 604 776 €, par apport des titres détenus par M. Patrick REYNARD au sein de la société DRANYER. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à SIX CENT QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE SEIZE EUROS (604 776,00 €). Il est divisé en SIX CENT QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE SEIZE (604 776) actions d'UN EURO (1,00 €) chacune, de même catégorie, numérotées de 1 à 604 776, et attribuées en totalité à l'Associé Unique. »
Inscription modificative au RCS LYON.

CAFE MOKXA

SAS au capital de 7 743 €
13 BOULEVARD EDMOND MICHELET,
69008 LYON
RCS LYON 529 995 474

Transfert du siège social

Le 30 mars 2026, le président a décidé de transférer le siège social et son établissement principal au 105 Avenue Jean Jaurès 69600 OULLINS-PIERRE-BENITE à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de LYON.

SARL RMF

Siège social : 73 rue Jules Ferry
69200 Vénissieux
Au capital de 15 245 euros
RCS Lyon 418 594 388

La SARL, en AGM du 9/3/2026, a décidé la dissolution anticipée et la clôture de la SARL RMF à compter de ce jour.

Liquidateur : O. BOUTENNOUNE - 71 rue Jules Ferry - BP 123 - 69200 Vénissieux. Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Les comptes de liquidation ont été approuvés et le quitus donné au liquidateur. Radiation RCS Lyon.

SCI MULAX

Suivant décisions collectives des associés du 1^{er} avril 2026, les associés de la société civile SCI MULAX immatriculée RCS LYON sous 932 211 493 sise 69100 VILLEURBANNE 143 rue Léon Blum, acceptent la démission du mandat de gérant de Monsieur SIDEL Tristan, avec effet au 1^{er} avril 2026. Monsieur MUNCH Jonas étant nommé gérant de la société pour une durée indéterminée

DRANYER

Société Civile D'exploitation Agricole
au capital de 7 500 euros
Siège social 1526 Route de la Richaudière
69440 CHAUSSAN
883 402 547 RCS LYON

Autres transformations

Par décision du 20 mars 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) DRANYER en société civile d'exploitation agricole (SCEA), à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination, l'objet de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le siège social reste fixé à 1526 Route de la Richaudière - 69440 CHAUSSAN.

La durée de la Société reste fixée à 99 années à compter du 20 mai 2020, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme d'exploitation agricole à responsabilité limitée, la Société était gérée par :

Gérant :
Monsieur Patrick REYNARD, né le 10 octobre 1966 à SAINTE-FOY-LES-LYON (69), demeurant 1526 Route de la Richaudière - 69440 CHAUSSAN

Sous sa nouvelle forme de société civile d'exploitation agricole, la Société demeure gérée par Monsieur Patrick REYNARD, confirmé dans ses fonctions de gérant pour une durée illimitée.
POUR AVIS

LES ECURIES D'EQUINOXE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 €
Siège social : 1 Rte de Pusignan, 69330 JONAGE
Société en cours de constitution au RCS de LYON

Constitution

AVIS DE CONSTITUTION

D'une société civile sous forme d'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénommée : LES ECURIES D'EQUINOXE
Durée : 99 ans

Objet : exploitation et gestion de biens agricoles

Siège social : 1 Rte de Pusignan, 69330 JONAGE

Capital social : 7 500 €

Gérance : Monsieur Florent, Patrick, Martin DANVIN demeurant 1 Rte de Pusignan, 69330 JONAGE.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales donné par les associés.

Immatriculation au RCS de LYON.

Pour avis, le gérant.

**SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

APPEL À CANDIDATURES

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 69 25 0087 01 : superficie totale : 27 a 34 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-GENIS-LAVAL (27 a 34 ca) - 'LE COIN NORD' : BR-25. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 69 26 0120 01 : superficie totale : 47 a 16 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : IRIGNY (47 a 16 ca) - 'EN CLOSURE' : AV-101 - 'NEVE' : AV-71. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 69 26 0121 01 : superficie totale : 39 a 52 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SAINT-GENIS-LES-OLLIERES (39 a 52 ca) - '0019 RUE DE L EGLISE' : AS-85(A)-85 (B)-85(Z) - 'LES BALMES' : AS-101. Zonage : N, U. Occupation : Libre. Lot unique

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **04/05/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à directionmetro@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Quator 8 avenue Tony Garnier 69007 LYON - Tél. 04 81 91 48 60 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

ALIMENTATION ANIMALE / La filière française de la luzerne déshydratée développe une stratégie de conquête accrue du marché européen, qui a fait remonter les prix et lui fait espérer la fin de l'érosion des surfaces.

Luzerne déshydratée : vers un rebond de la sole



▲ **Les prix de la luzerne déshydratée sont remontés, permettant aux agriculteurs hexagonaux de retrouver de la rentabilité.**

Lors d'une conférence de presse tenue à Paris le 7 avril, La Coopération agricole (LCA) Luzerne de France estime que la phase d'érosion de la sole française de luzerne déshydratée est terminée. « Le marché est apuré. Il n'y a plus de stocks aussi abondants dans les fermes françaises », a déclaré Pierre Bergoc, directeur général de France Luzerne, union de coopératives comprenant également la filiale commerciale Désialis, et représentant le plus important acteur de la commercialisation de la filière. Ce recul des stocks a été permis par la stratégie développée par l'union de coopératives, se basant sur une reconquête des parts de marché perdues en Europe. « Nous avons été agressifs au niveau des ventes. Nous sommes proches de notre record de 2018 », ajoute le directeur général. Les prix de la luzerne déshydratée sont remontés, permettant aux agriculteurs hexagonaux de retrouver de la rentabilité. En conséquence, Olivier Morant, président de LCA Luzerne de France, indique s'attendre à ce que les surfaces se stabilisent en 2026, pour grimper légèrement en 2027, « après avoir légèrement reculé entre 2024 et 2025, de 3 %, pour tomber à 66 500 ha ».

Hausse des coûts du GNR mais...

La guerre Iran-USA-Israël et la fermeture du détroit d'Ormuz affectent la

filière française et européenne. Les coûts de l'énergie ont flambé, faisant dire à Yann Martinet, directeur de LCA Luzerne de France, que, si la situation perdure tout au long de la campagne, « un surcoût de 60 à 70 €/ha surviendrait pour les producteurs de luzerne, issu de la hausse du GNR, nécessaire aux machines de récolte ». Néanmoins, l'industrie française de déshydratation serait bien moins exposée à la flambée de l'énergie que ses concurrents européens, dont les principaux sont l'Espagne et l'Italie. « Nos usines de déshydratation sont largement décarbonées. Contrairement à d'autres pays, nos sites tournent à 100 % », fait valoir Yann Martinet. De plus, la flambée des engrais azotés fait prendre conscience aux producteurs de l'intérêt de la culture, selon les représentants du syndicat. La filière française compte profiter de ses avantages compétitifs pour conquérir encore davantage le marché européen. Pierre Bergoc explique que les équipes commerciales en Allemagne et aux Pays-Bas ont été renforcées. « Nous n'excluons pas de nous tourner à 100 % vers les clients européens en cas de prolongement du conflit », précise-t-il. Tout en tempérant ses propos : « Nous n'écarterons absolument pas les autres débouchés du grand export, notamment les pays asiatiques [...] Nous espérons placer quelques volumes en Chine cette année, ayant obtenu l'autorisation d'y exporter en 2025. » ■



Particuliers et professionnels

Si vous avez besoin de publier une annonce légale, vous pouvez obtenir un devis et/ou une attestation de parution pour réaliser vos démarches.

Rendez-vous 24 h / 24 h sur notre site sécurisé : <https://infoagri69.fr> et laissez-vous guider.

ou 06 09 88 11 33